



## ÉLECTIONS DE 2018 DU CONSEIL DE L'ACPM

Région 6 (Québec)

Division B

# Jean-Hugues Brossard, MD, CSPQ, FRCP

Montréal (Québec), Endocrinologie

L'ACPM ne corrige et ne modifie pas l'information fournie par les candidats dans le cadre du processus d'élection (de plus, elle ne traduit pas les déclarations des candidats). Les candidats en sont les seuls auteurs et sont à ce titre responsables de l'orthographe et de l'exactitude des renseignements présentés, ainsi que de la qualité de la photographie soumise.

### FONCTIONS

#### CHUM

▪ Membre du personnel (médecine-endocrinologie) 1994-

#### CISSS Abitibi

▪ Membre du personnel associé (endocrinologie) 1994-

#### Clinique d'endocrinologie de Montréal

▪ Membre du personnel et associé directeur 1994-

#### Université de Montréal

▪ Professeur agrégé 2005-

#### Plexo

▪ Endocrinologue 1992-

#### Société des experts en évaluation médico-légale du Québec

▪ Membre 2003-

### ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

#### CHUM

▪ Directeur du Service d'endocrinologie 2010-2016

▪ Administrateur médical, médecine métabolique 2006-2016

#### AMEQ

▪ Président 1997-2006

#### FMRQ

▪ Président 1987-1992

### FONCTIONS À L'ACPM

▪ Comité des placements 2017-  
2013-2014  
2006-2008  
2004-2005

▪ Comité sur l'étendue de l'assistance (président 2012-2017) 2012-2017  
2006-2009

▪ Comité sur la responsabilité professionnelle des médecins, représentant 2011-  
2010-  
2010-2015  
2009-2010  
2007-2010  
2004-2005

▪ Comité directeur  
2010-2015

▪ Groupe consultatif sur les affaires régionales  
2010-2015

▪ Groupe d'action sur la planification stratégique  
2009-2010

▪ Comité des services juridiques  
2007-2010

▪ Comité consultatif des communications  
2004-2005

▪ Comité des ressources humaines et de la rémunération 2003-2013

▪ Conseil 2003-

### DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je sollicite de nouveau votre appui pour ma réélection au conseil d'administration de l'ACPM. Si je suis élu, il s'agira de mon sixième mandat au conseil. Il est bien clair que je suis maintenant un conseiller d'expérience ! Lourde de ce bagage, j'aimerais vous rappeler le rôle important que l'ACPM joue dans la vie professionnelle des médecins québécois et canadiens. Même si notre plus grand souhait est de n'avoir jamais besoin de ses services, près de la moitié d'entre nous feront appel à l'ACPM un jour ou l'autre.

L'ACPM est une organisation exceptionnelle dont le professionnalisme et la qualité des services lui confèrent un caractère unique dans le monde de la protection médicale. Notre organisation navigue toutefois depuis plusieurs années sur des eaux tourmentées où elle doit affronter et réconcilier des vents contraires : maintenir voire améliorer l'offre de service générale tout en recadrant les attentes irréalistes de certains, conserver l'équilibre financier malgré des coûts croissants et des gouvernements provinciaux de plus en plus réticents, faire face aux menaces croissantes émanant des collègues, des hôpitaux, des agences de paiements tout en maintenant avec eux des canaux de communications bien ouverts, faire évoluer le système de justice sans pour autant mettre en péril le modèle légal qui a assuré notre succès.

Il est essentiel pour chaque conseiller de réfléchir à ces enjeux, et à bien d'autres, afin de développer une vision claire des options qui s'offrent au conseil. La gouvernance d'une entreprise du calibre de l'ACPM exige que l'apport des membres du conseil soit d'une qualité suffisante pour enrichir la perspective globale. Le conseiller doit apporter une valeur ajoutée à l'organisation et vous pouvez être assurés que je ferai de mon mieux pour y parvenir. Mes années au conseil me permettent de réaliser à quel point je suis mieux outillé aujourd'hui qu'il y a dix ans. En plus d'avoir une bonne maîtrise des dossiers courants de l'association, la mémoire des choix anciens ajoute une perspective historique souvent utile aux délibérations du conseil. Je vous remercie de votre soutien et vous assure de mon engagement envers l'ACPM.

